



attac

Le Courriel d'information

n°290 – Mardi 11 Décembre 2001.

NORMES SOCIALES ?

Dans ce numéro

Avertissement

Voici le deuxième numéro spécial qui participe d'une initiative autour de 4 grands thèmes qui ont marqué l'année qui s'achève, et marqueront sans doute plus encore l'année 2002. Chacun des 4 mardis de ce mois de décembre sera donc l'occasion de découvrir ou d'approfondir une thématique différente. Nous ne visons pas à répondre mais à lancer le débat. Rien n'est dit, rien n'est achevé, tout est au travail. A vous de compléter cet éclairage partiel grâce à tous les espaces de débat et d'échange à votre disposition, électronique ou physique. Aujourd'hui le problème des normes sociales dans le contexte d'entreprises mondiales et de la finance reine.

1- Les normes internationales du travail et les codes de conduite pour les sociétés transnationales

Nous assistons à la mise en place d'une tendance visant à privatiser les droits humains: il existe aujourd'hui des consultants en matière de droits de l'homme qui travaillent pour certaines sociétés. Les codes de conduite sont une preuve de cette privatisation.

2- Développement et normes sociales fondamentales

Depuis la conclusion du cycle d'Uruguay en avril 1994, la question du commerce international et des normes du travail est passée au premier plan des préoccupations gouvernementales ; le grand défi à relever consiste en effet à maintenir les marchés ouverts, tout en réduisant l'exclusion.

3- Globalisation Néo-libérale, Flexibilité du marché du Travail et Femmes Ouvrières de Corée.

La transformation des activités où les femmes étaient prédominantes a commencé dès le début des années 90, tout d'abord sous la forme du travail intérimaire et puis sous la forme d'une généralisation du travail précaire. Toutefois ce processus fût principalement ciblé sur les femmes ouvrières et les mouvements de travailleurs exclusivement masculins n'y ont pas prêté beaucoup d'importance, alors même que le mouvement des femmes ouvrières a constamment exigé une prise en compte de ce problème.

4- Labellisation et normalisation sociales

La question de la normalisation sociale internationale est donc un problème difficile et délicat qui requiert toute notre attention, mais qui nécessite un large débat ne pouvant se réduire à l'opposition entre des formules simplistes.

5- Chômage et bénéfices des entreprises

L'augmentation remarquable du chômage est présentée d'une façon qui donne l'impression qu'une espèce de malédiction mythologique ou de châtement biblique s'abat sur nous comme si le sous-emploi était irrémédiable et que ce qui donne lieu à la destruction des emplois ne provenait pas de causes concrètes et de raisons connues jusqu'aux noms et prénoms.

6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Les normes internationales du travail et les codes de conduite pour les sociétés transnationales

Compte rendu de l'intervention de Monsieur Claude K. Akpokavi

Les normes internationales du travail revêtent une grande importance en cette période de globalisation ou mondialisation. Ce processus,

qui n'est rien d'autre que l'internationalisation du capital, est en marche depuis la fin de la guerre froide. Suivant un modèle hégémonique, il contribue à saper le pouvoir de l'Etat au profit toujours croissant de celui des sociétés transnationales, lesquelles agissent de concert avec certaines organisations telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). L'envergure des sociétés transnationales ne peut être appréciée à la mesure de leur capital ou par le nombre de



attac

filiales qu'elles comptent dans le monde entier, du fait qu'elles ne possèdent souvent pas d'unités de production (comme Nike), se développant par l'intermédiaire de sous-traitants, qui ignorent généralement qu'ils travaillent pour une société transnationale. Cette nouvelle forme de centralisation et, en même temps, de dispersion du capital est à l'origine d'un processus d'accumulation sans précédent, qui engendre des difficultés en matière d'application des normes du travail, dans la mesure où une grande part de la production est déplacée dans différents pays et où les nouvelles formes de travail ne favorisent plus la création de noyaux de présence dans la production, auxquels s'adaptait les anciennes formes d'organisation des travailleurs. Cette nouvelle situation constitue un défi pour les organisations syndicales, qui tentent d'établir des alliances et de mettre en place de nouvelles formes d'organisation par catégories de travailleurs, comme les migrants, les femmes, les sans emploi, etc. Par ailleurs, les organisations syndicales luttent pour que les normes internationales du travail soient respectées et tentent de développer des normes visant à contrôler le capital international, c'est-à-dire, les sociétés transnationales.

Les Conventions de l'OIT, telles que celles portant sur la liberté d'association, la non-discrimination en matière d'emploi, le travail des enfants, etc., revêtent une grande importance et constituent une référence importante dans le processus de mondialisation. En effet, les sociétés transnationales, qui ont commis beaucoup de crimes dans ce qu'on appelle les pays du Sud et qui ont un passé honteux se retrouvent ainsi stigmatisées par l'opinion publique. C'est pour cette raison qu'elles veillent à soigner leur réputation aux yeux des consommateurs, en montrant qu'elles respectent l'environnement et les Conventions internationales du travail, en particulier celles qui ont un caractère contraignant. Elles se dotent en outre de codes de conduite dont les exigences se situent bien en dessous des normes du travail.

En 1998, l'OIT a remarqué, lors d'une étude réalisée sur les codes de conduite des sociétés transnationales, que seuls 15% de ces instruments faisaient allusion à la liberté d'association, 25% au travail forcé, 40% au niveau des salaires, 45% au travail des enfants, 66% à la non-discrimination et 75% à la santé et à la sécurité au travail. En règle générale, les codes sont très sélectifs en matière de normes internationales du travail. La Banque mondiale,

par exemple, interdit le travail forcé des enfants, mais rejette les principes de liberté d'association et se montre très méfiante par rapport aux syndicats en raison de leur capacité à altérer le marché.

Il n'est pas acceptable que les codes de conduite soient volontaires et non contraignants. En outre, ils ne peuvent pas se substituer à la législation nationale, ni aux règles internationales. En réalité, ils ont pour effet d'améliorer l'image des sociétés sans que cela ne suppose pour elles des obligations. Il est donc indispensable de donner aux codes en question un caractère contraignant, ainsi que de prévoir des sanctions. En outre, leur application doit s'étendre non seulement aux sociétés proprement dites, mais aussi à tous les sous-traitants, moyennant des accords qui lieront les sociétés et ces derniers par des obligations. L'argument selon lequel les sociétés ne peuvent pas contrôler leurs sous-traitants n'est pas valable: en effet, si elles sont en mesure de le faire pour les produits qu'elles reçoivent, elles peuvent aussi superviser les aspects sociaux.

Par ailleurs, les sociétés transnationales ne respectent pas leurs propres codes de conduite. Adidas, par exemple, qui se targue d'être une " société socialement responsable ", viole systématiquement les droits humains et les droits du travail, et notamment ceux de son propre code de conduite. Il est cependant très difficile d'imposer le respect de telles normes, celles-ci n'étant pas obligatoires et les milieux syndicaux eux-mêmes se trouvant en désaccord sur cette question. Pour ce qui est de la Déclaration de principes tripartite de l'OIT, le fait qu'elle ne soit pas contraignante rend difficile le recours à un tel instrument lorsque des sociétés sont dénoncées, celles-ci ne pouvant pas être désignées par leur nom, même dans les rapports de suivi de la Déclaration.

Nous assistons à la mise en place d'une tendance visant à privatiser les droits humains: il existe aujourd'hui des consultants en matière de droits de l'homme qui travaillent pour certaines sociétés et on a même vu Amnesty International accepter de Shell des actes qui, du point de vue des droits de l'homme, sont inacceptables. Les codes de conduite sont une preuve de cette privatisation. Les Nations Unies ont adhéré à cette tendance en participant au Global Compact.

Le rôle que jouent des organisations d'Etats telles que l'ONU et l'OIT s'est modifié parce qu'on ne se trouve plus dans un système entre



attac

Etats. Le défi consiste aujourd'hui à construire un système qui tienne compte de la nouvelle réalité et à y jouer un rôle plus actif. Or, au moment de concevoir de nouveaux systèmes, il convient de prendre en ligne de compte le droit au développement et les intérêts des pays en voie de développement, contrairement à ce que font des pays comme les Etats-Unis, qui ne font que défendre leurs intérêts propres et ceux de leurs sociétés. Dans le cas de l'Afrique du Sud, où 39 sociétés transnationales ont intenté une action en justice contre le Gouvernement pour avoir édicté une loi autorisant la distribution de médicaments génériques contre le SIDA à bas prix, c'est l'opinion publique internationale, du Nord comme du Sud, qui a obligé ces sociétés à faire marche arrière. C'est bien la preuve qu'il existe des moyens pour lutter contre la politique imposée par les sociétés transnationales, puisqu'elles dépendent également des consommateurs et qu'elles ne peuvent pas négliger leur image de marque, qui a une influence directe sur leur cotation en bourse. Il est impératif de mettre en place des réseaux de surveillance capables de miner la sécurité de ces sociétés.

Actes et conclusions du séminaire de Céligny (près de Genève) 4 et 5 mai 2001 Organisé par AAJ et CETIM
<http://attac.org/fra/toil/doc/cetim.htm>

Développement et normes sociales fondamentales

Par Souad Le Gall et Vincent Aussilloux

(Extrait)

Les normes sociales fondamentales, directement dérivées des droits de l'homme, ont été consacrées dans plusieurs forums internationaux comme l'Onu, l'OIT ou la Cruced. Certains pays opposent cependant des réticences à leur insertion dans un cadre contraignant en arguant que ces normes sociales pourraient devenir une source de protectionnisme déguisé.

Pourtant, les théories économiques plaident pour la prise en compte du nécessaire développement harmonieux des structures économiques et sociales. Les normes de travail fondamentales se situent délibérément à un niveau non susceptible de remettre en cause la compétitivité des pays fondée principalement sur les bas coûts de leur main-d'oeuvre. Ces normes peuvent ainsi constituer le premier socle raisonnablement envisageable sur lequel

viendraient s'édifier les bases d'un développement économique durable.

Un lien positif souligné par les théories économiques

Classiquement, l'influence positive du développement économique sur les normes sociales est largement reconnue. Toutefois, les théories économiques concluent également à l'importance de l'amélioration des conditions sociales sur la croissance économique. Lorsqu'elles conduisent à une élévation du niveau d'éducation ou à une meilleure implication des salariés dans l'entreprise, de meilleures normes de travail favorisent en effet les gains de productivité et l'innovation.

Conséquences limitées des normes sociales fondamentales sur le coût du travail

Les économistes s'accordent pour constater que les normes telles que la liberté syndicale, la liberté de négociation collective, l'absence de discrimination en matière d'emploi et l'interdiction du travail forcé ne peuvent avoir qu'un impact restreint et nécessairement à long terme sur les coûts salariaux, qui sont alors compensés par des gains de productivité et une meilleure organisation du travail.

L'interdiction de l'exploitation du travail des enfants ne pourrait avoir également qu'une influence limitée sur la compétitivité des entreprises. En effet, la très grande majorité des secteurs exportateurs des pays en développement respectent d'ores et déjà cette norme et n'emploient qu'exceptionnellement de jeunes enfants : les trois quarts des cent vingt millions d'enfants exploités dans le monde le sont dans le secteur agricole et principalement dans le cadre d'une agriculture de subsistance (9) : Le quart restant, soit environ trente millions, constitue une faible part de la population active des pays en développement (PED) employée par les industries exportatrices. Dans l'hypothèse où les normes sociales minimales ne concerneraient, dans un premier temps, que les biens échangés, leur promulgation n'aurait comme effet que de contraindre un faible nombre de secteurs exportateurs ou d'entreprises à rejoindre le niveau généralement constaté chez leurs concurrents les plus proches, dans leur pays d'origine. Seules quelques entreprises du secteur qui ne se conformeraient pas encore à cette norme internationale devraient effectuer un effort de remise à niveau.



attac

Des gains potentiels importants en termes de croissance et de compétitivité

Récemment, l'organisation flexible de certaines entreprises a révélé l'importance d'une réelle implication des salariés dans le processus d'innovation de l'entreprise. Cette implication passe notamment par une amélioration du niveau d'éducation des salariés, par leur intéressement financier à la bonne marche de l'entreprise et par une circulation de l'information. L'existence de négociations régulières entre salariés et direction ainsi que la présence de syndicats représentatifs sont des éléments importants d'une organisation interne de l'entreprise qui privilégie la recherche de la flexibilité, de la qualité et des gains constants de compétitivité.

Les théories économiques démontrent également le rôle moteur des investissements en capital humain (l'éducation et la formation des salariés) sur le développement d'ensemble des sociétés. Ces théories insistent notamment sur la nécessaire formation des enfants en vue de leur vie professionnelle future et soulignent le rôle de la participation des salariés au niveau de l'entreprise, de la branche ou du pays, afin d'ériger des structures économiques performantes.

Le rôle de l'éducation, de la santé, des infrastructures publiques et de la recherche sur l'efficacité du travail n'est plus à démontrer. La relation réciproque entre éducation et progrès technique contribue, par exemple, à la croissance économique par le biais d'une amélioration de la productivité du travail.

Pourtant, les investissements en capital humain représentent une condition essentielle mais non suffisante de l'assimilation par les pays en développement des nouvelles technologies à la source des gains de productivité. Les populations doivent également être formées à la maîtrise de ces nouvelles technologies et être incitées à développer leur esprit d'innovation et d'entreprise. Cela passe, en premier lieu, par une formation initiale suffisante et par une reconnaissance des droits fondamentaux de l'homme au travail.

Les principaux enseignements théoriques confirmés par les constatations empiriques

La crise asiatique est venue rappeler avec force que le développement économique doit s'accompagner de structures socio-économiques saines et solides. Elles seules permettent

l'existence de structures politiques stables recueillant l'adhésion des populations et créant un climat d'affaires capable d'attirer les capitaux internationaux. L'existence d'un corps de règles économiques assurant la distribution et la circulation des richesses dans l'économie constitue le socle d'un développement durable moins dépendant des exportations. Par l'intermédiaire de canaux de distribution économiques et sociaux, les ressources liées aux exportations peuvent alors initier un cercle vertueux de la croissance par le développement d'une demande intérieure solvable et de taille suffisante.

Des études ont mis en évidence que les investissements directs à l'étranger sont négativement influencés par le recours au travail des enfants sur le territoire du pays d'accueil (10) : . Compte tenu de l'importance des investissements directs étrangers dans le démarrage économique de certains pays émergents, il semble primordial de créer un climat économique et social susceptible de les attirer. Le retour sur investissement semble également plus important dans les pays où les libertés civiles sont les mieux préservées.

Une étude de l'OCDE (11) : établit que les secteurs exportateurs qui réussissent dans les pays en développement sont plutôt des secteurs qui ont des normes de travail plus élevées que le reste de l'économie. Cela ne renseigne pas sur le lien de causalité entre volume des exportations et niveau des normes sociales mais démontre qu'il n'existe pas de corrélation négative entre les deux : les performances des branches exportatrices des pays en développement ne sont pas liées à une moindre protection de leurs employés. Au contraire, l'étude menée également au niveau de chaque entreprise établit qu'il existe un lien positif entre les salaires, les conditions de travail et la part de la production de l'entreprise destinée à l'exportation.

Toutes les études empiriques attestent d'une influence notable de l'éducation sur la croissance économique. Certaines suggèrent par exemple que l'éducation aurait contribué pour un quart à la croissance économique du Brésil durant la décennie 70 (12) : .

D'autres travaux (13) : mettent en avant qu'une des variables déterminantes dans la trajectoire prise par chacun des pays après l'ouverture au commerce est notamment l'importance du degré de scolarisation. Une année supplémentaire de scolarisation entre les pays induirait une hausse de 25 % du taux d'accroissement du revenu par



attac

tête, suite à l'ouverture au commerce. Dans un contexte d'intensification de la concurrence internationale, ces travaux confirment de façon nette que la qualité de l'investissement en capital humain d'un pays influe largement sur sa trajectoire de développement.

La mobilisation des acteurs non étatiques

Le progrès social n'est plus l'affaire exclusive des États :

- en nombre croissant, les entreprises se préoccupent des répercussions sociales ou environnementales de leur action ;

- les consommateurs sont également de plus en plus conscients des responsabilités qui leur reviennent à travers leur choix de produits ou de services.

Ce double mouvement convergent se traduit par une prolifération de chartes, de codes, de pratiques et de "labels" censés garantir le respect de différents critères, sociaux ou autres, dans la fabrication de tel ou tel article.

Les codes internationaux de conduite à l'intention des entreprises, comme la déclaration tripartite de l'OIT et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, peuvent aussi exercer une grande influence.

La mondialisation s'intensifiant, les entreprises multinationales jouent un rôle de premier plan dans le transfert de technologie, d'innovation et de méthodes de gestion modernes. Mais il ne faut pas surestimer l'influence des entreprises multinationales sur la promotion des normes fondamentales du travail. L'effet le plus direct qu'elles peuvent avoir consiste à améliorer les normes du travail appliquées à leur propre personnel. Elles peuvent aussi exercer une influence indirecte en exigeant de leurs fournisseurs et autres partenaires locaux qu'ils mènent de bonnes politiques du personnel. De fait, la diversité des codes de conduite existants à l'intention des entreprises semble refléter le rôle croissant que joue l'éthique dans la gestion courante des entreprises. De surcroît, ces codes n'étant pas imposés, il est plus facile pour les entreprises de les adopter. Cependant, on ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour pouvoir dire si ces codes sont un moyen efficace de promotion des normes fondamentales du travail dans les pays en développement.

Un autre moyen consiste à persuader les consommateurs de tenir compte, lorsqu'ils achètent des produits, non seulement de leur prix, mais aussi des principes moraux. Les consommateurs peuvent, par exemple, boycotter les produits qui seraient associés au non-respect des normes fondamentales du travail. Une telle action est d'une efficacité variable et incertaine, car elle dépend de l'accord de nombreux consommateurs. En outre, le boycott peut avoir des répercussions sur le commerce et risque d'être utilisé pour servir des intérêts nationaux étroits.

En décernant un "label social" à certains produits, on permet aux consommateurs d'acheter des articles qui satisfont à certains critères jugés souhaitables pour la société. Cette formule a l'avantage d'être une incitation plutôt qu'une sanction et d'exiger la coopération aussi bien des fabricants que des importateurs, ce qui en accroît l'efficacité. Mais, comme pour tous les systèmes d'étiquetage, il faut veiller à ce que les critères d'attribution du label soient correctement définis et contrôlés, et que tous les composants/éléments d'un produit satisfassent à ces critères. Il est peu probable que le label social puisse permettre de faire face à toutes les situations où les normes du travail sont médiocres.

En somme, les codes de conduite et les mécanismes du secteur privé peuvent être d'une certaine utilité dans des cas bien précis, en particulier s'ils renforcent d'autres dispositifs plus généraux, mais il ne faut pas en attendre une solution universelle. Plus généralement, il faut se poser la question de savoir comment veiller à ce que l'information sur laquelle les mécanismes du secteur privé reposent soit exacte et contrôlée.

Souad Le Gall, bureau politique extérieure de la direction des Relations économiques extérieures, et de Vincent Aussilloux, bureau des échanges extérieurs de la direction de la Prévision.

Extrait d'un document « Les Normes sociales dans le commerce international » que vous pourrez trouver à :

<http://www.finances.gouv.fr/omc2000/Nsociales.htm>

Globalisation Néo-libérale, Flexibilité du marché du Travail et Femmes Ouvrières de Corée.

Par Joo-yeon Jeong, Seung-Min Choi



attac

Il n'y a aucun endroit au monde où le néo-libéralisme n'ait empoisonné. Il a permis à une poignée d'intérêts privés de contrôler la vie afin de maximiser leurs profits personnels. Ceci a un effet pernicieux en particulier dans le Tiers Monde, où des pouvoirs impériaux continuent d'exploiter les ressources humaines et naturelles afin de remplir les poches des capitalistes internationaux. A l'instigation de Reagan et de Thatcher, lors des deux dernières décennies, le néo-libéralisme est devenu la tendance politique et économique dominante pour la plus part des gouvernements qu'il soit de gauche (comme ils s'identifient eux-mêmes) ou de droite.

Toutefois à l'image des femmes luttant contre le capitalisme global et sa nouvelle phase, comme les femmes qui ont l'exigence d'un monde meilleur où nous ne serons plus abusées et trompées, nous devons franchir un pas dans l'étude de ce "néo-libéralisme" au travers des expériences de femmes. Il ne s'agit pas de décrire l'expérience linéaire des femmes - nous devons rechercher comment le néo-libéralisme opère de manière sexiste.

Les Femmes Ouvrières comme Bouc émissaire

En Corée, le processus d'absorption par le capitalisme global a commencé avant la crise économique, pendant le "super" développement économique de l'aire du dictateur militaire Park Jung-Hee, avec une aide non négligeable des Etats Unis. Fluctuant de concert avec les crises économiques globales, l'économie Coréenne commença à montrer des signes d'essoufflement dès le début des années 90, en corrélation avec la baisse des profits. C'est alors que, les capitalistes ont commencé à adopter des politiques d'introduction de la flexibilité sur le marché du travail. Ceci fut "expérimenté" sur les femmes ouvrières avant d'être généralisé à toute la classe ouvrière à la fin du millénaire.

La transformation des activités où les femmes étaient prédominantes a commencé dès le début des années 90, tout d'abord sous la forme du travail intérimaire et puis sous la forme d'une généralisation du travail précaire. Toutefois ce processus fût principalement ciblé sur les femmes ouvrières et les mouvements de travailleurs exclusivement masculins n'y ont pas prêté beaucoup d'importance, alors même que le mouvement des femmes ouvrières a constamment exigé une prise en compte de ce problème.

En dépit du fait que l'incorporation de l'économie Coréenne dans le système capitaliste global a

commencé il y a une dizaine d'année, le peuple Coréen en est venu à expérimenter sa nature destructive pendant et après la crise économique de 1997. Le programme d'ajustement structurel du FMI a sérieusement ébranlé le marché du travail, et des licenciements massifs furent mis en œuvre. En particulier, les femmes ouvrières furent licenciées en premier, et les conditions de travail des femmes ouvrières s'effondrèrent.

La méthode qu'utilisa le patronat était de sous traiter ou de supprimer les chaînes de production et les secteurs d'activités où les femmes étaient majoritaires. Dans ces secteurs les femmes étaient habituellement des secrétaires ou des assistantes, qui étaient considérées comme inutiles et encombrantes, et ceci apporta une justification et une logique aux licenciements. De nombreuses entreprises voulaient licencier ces femmes et à la place employer des ouvriers d'agences d'intérim - lesquelles fournissaient aux patrons une solution pour baisser les coûts du travail et éviter les charges d'assurances et d'indemnités. Dans le cas des banques, le même ouvrier va être réemployé mais sur la base d'un contrat de travail précaire afin de réduire le coût du travail. Une autre méthode pour licencier les femmes ouvrières ou de les transformer en travailleuses précaires était de cibler avant tout les femmes qui étaient mariées avec quelqu'un sur le même lieu de travail et ainsi celles qui étaient enceintes ou en congé de maternité partaient. Ils ont fourni aux patrons de fortes justifications basées sur des valeurs patriarcales telles que "la place de la femme est à la maison". Ce processus de licenciements injustes et discriminatoires dès le début de la crise économique montre la détérioration du droit à la protection de la maternité et des droits des femmes salariées en général. Les avancées qu'avait obtenus le mouvement des femmes salariées dans les deux dernières décennies fut sapé.

La Flexibilité du Travail des Femmes Ouvrières au travers des Licenciements et des Réemplois.

Les licenciements massifs qui eurent lieu après 1997 n'étaient évidemment pas "inévitables" de la part des patrons, mais c'était une stratégie destinée à augmenter le taux de profit au moyen de la flexibilité du marché du travail. Parce que la nécessité des licenciements n'était pas due à la seule baisse de la production, les travailleurs qui avaient été licenciés furent réemployés mais comme des travailleurs précaires. Et puisque les mesures de flexibilité ont été essentiellement



attac

implantées à propos des femmes, celles-ci ont été de nouveau absorbées en masse par le marché du travail mais cette fois-ci comme travailleur précaire avec de bas salaires et de faibles protections sociales.

Pour parvenir à la flexibilité du travail des femmes ouvrières, les capitalistes étaient soutenus par l'idéologie patriarcale de "l'homme est le seul soutien de famille" [1]. Au travers de cette idéologie, les femmes ouvrières ne sont pas considérées réellement comme des salariés mais comme "apportant un revenu complémentaire", ceci fut l'idéologie qui contribua à la dévaluation du travail des femmes. Cette même idéologie fournit la justification des premiers licenciements des femmes et de la transformation de leurs emplois en emplois précaires - une justification qui étouffa les possibilités de résistances de la classe ouvrière. Récemment, les institutions capitalistes et l'ensemble des médias affirment que le taux d'emploi des femmes est en train de croître plus rapidement que celui des hommes. D'une part, ceci est dû à l'augmentation en nombre absolu du nombre des emplois précaires, des emplois destinés aux femmes; d'autre part c'est aussi dû au fait que les femmes n'ont pas beaucoup d'autre choix que de prendre un travail éminemment instable sans aucune hésitation pour gagner leur vie, alors que les hommes sont en mesure d'être plus "sélectifs".

Maintenant, le pourcentage de travailleur en situation précaire est en train de dépasser celui des salariés en CDD. A l'analyse d'un recensement de l'activité économique de la population active réalisé par l'Office Coréen des Statistiques en Août 2001, l'Institut Coréen du Travail et de la Société (www.klsi.org) estime que le nombre de travailleurs informels est de 7.37 millions et constitue 55.7 % de la population active totale [2]. En comparaison aux études réalisées en 2000, en dehors de l'ensemble des travailleurs informels, le pourcentage des femmes est supérieur à celui des hommes et atteint 53 % de la population active et au sein de l'ensemble de la population active féminine le travail informel représente 70%. Ces statistiques officielles excluent des emplois spécifiques (par exemple, le type de travail que les capitalistes caractérisent comme travailleur indépendant) tel que les professeurs particuliers, les vendeurs d'assurance, les caddies de golf etc... si ces emplois sont pris en compte, le pourcentage du travail irrégulier des femmes va définitivement exploser.

Le travail informel est une conséquence directe des mesures de flexibilité qui a conduit à une détérioration des conditions de travail et un appauvrissement pour les travailleurs des deux sexes. Mais ceci a affecté plus sévèrement encore les femmes ouvrières. En ce moment, la plus part des femmes ouvrières en situation de précarité sont employées dans des petites entreprises de moins de dix personnes. Ceci a dévalorisé le travail des femmes et a augmenté le stress mental dû à l'absence de confiance en soit même et à la peur de perdre son emploi. Une étudiante féministe a interviewé des femmes au travail informel et décrit comment les interviewées étaient dans une peur constante d'être vues durant l'interview. Beaucoup de psychologues sociaux démontrent que l'augmentation du travail précaire et du stress mental qui en découle est en train de devenir un problème social majeur à la limite d'affecter toute la société.

Qui plus est, avec l'automatisation des chaînes de production et la mutation des usines en recherche constante du capital au moyen d'un moindre coût du travail, beaucoup de femmes qui constituaient auparavant une grande proportion de cette force de travail dans le secteur des usines est maintenant employée dans le secteur des services - dans des secteurs d'activités comme le "divertissement" et les travaux ménagers. Le secteur des services a connu un rapide essor dans les dernières années en Corée, et beaucoup de femmes sont employées comme présentatrices, télévendeuses, serveuses et hôtesse dans les bars. Ces emplois ne sont pas seulement instables, peu payés et physiquement pénibles, mais ils renforcent l'utilisation de la "féminité" et de la sexualité pour faire progresser les ventes, rendant la femme plus vulnérable face aux possibles abus sexuels et à l'exploitation. Donc, puisque le secteur des services a toujours eu une frontière très mince avec l'industrie du sexe, il n'est pas surprenant que de plus en plus de femmes ouvrières, qu'elles soient jeunes ou âgées, soient entraînées dans l'industrie du sexe. Par exemple, beaucoup de femmes mariées dans la tranche des trente quarante ans sont employées dans les "téléphones roses (jeon-hwa-bang)" et sont obligées d'avoir des relations sexuelles téléphoniques avec des hommes. Beaucoup d'autres femmes mariées sont employées comme "entraîneuses" et sont chargées de se rendre dans les bars pour "divertir" les hommes. Ceci devint un sujet brûlant pour la presse quand des chefs de Daewoo Motors se sont rendus dans un bar, où il y avait des entraîneuses, et qu'ils se sont



attac

retrouvés nez à nez avec des visages familiers. L'élite dirigeante et les médias conservateurs ont déploré avec enthousiasme l'effondrement moral des femmes Coréennes, mais en réalité c'est le système capitaliste qui a corrompu le peuple.

La situation n'est pas tellement différente dans l'arène internationale. La globalisation néo-libérale a préparé le terrain à l'augmentation du travail des femmes immigrées, au moyen de trafics internationaux et de la mise en vigueur du travail sexuel dans le Tiers Monde. Beaucoup de femmes des Philippines et de la Russie viennent en Corée normalement comme ménagères et "animatrices" et en réalité se font escroquer et doivent se prostituer aux hommes coréens et aux militaires US.

Un fossé s'élargissant entre les femmes.

La globalisation néo-libéraliser a aussi contribué à l'accentuation du fossé entre les différentes classes sociales de femmes. Le standard de vie entre les femmes dans les pays développés et celles dans les pays du Tiers Monde est maintenant incomparable, tout comme la situation à l'intérieur de la Corée. Les femmes riches de la bourgeoisie ont les moyens de porter des manteaux de fourrures qui coûtent des dizaines de millions, de faire du shopping dans les grands magasins au volant de leurs voitures importées, d'acheter des produits US pour nourrir leurs bébés, d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue anglaise très chères ainsi elles imitent l'élite minoritaire qui gouverne le monde de la globalisation, et emploi des femmes du Sud-Est Asiatique comme femmes de ménage. C'est ainsi que vit la minorité des femmes en Corée et de plus elles ne vivent pas à partir des richesses qu'elles ont accumulées elles-mêmes mais à partir de celles gagnées par leurs maris. Mais cette richesse est accumulée à partir de l'exploitation des femmes ouvrières en Corée et autre part dans le Tiers Monde. Par contraste avec cette minorité de femmes qui jouissent des dividendes de la domination néo-libérale dans une grande partie du monde, la majorité des femmes ne peut pas toujours trouver un travail honnête en dépit de tous leurs efforts et quand elles finissent par avoir un travail, c'est un travail instable dans des conditions de quasi-esclavage qui peut leur être supprimé à tout moment. Elles ne peuvent pas se permettre une aide ménagère ou une nounou - elles travaillent à l'extérieur durant de longues heures fatigantes et lorsqu'elles rentrent à la maison c'est pour trouver des amoncellements de choses sales qui doivent être lavées et les

enfants à nourrir. Par ailleurs, les études faites par des organisations de femmes ont montré que les abus domestiques ont augmenté, les maris et les pères qui ont perdu leurs travaux ont tendance à passer leur colère sur leurs filles et leurs femmes en employant la violence.

Le contre coup culturel et idéologique.

Pour étouffer la résistance des masses à la globalisation économique qui n'a apporté qu'une augmentation du chômage, une diminution du service public, une chute des salaires et une détérioration de la qualité de vie, l'élite dirigeante a manipulé le conservatisme culturel afin de consolider son emprise sur la société. Le conservatisme culturel en Corée est représenté par la patriarchie confucéenne. La crise économique de 1997 a vu l'ascension de cette idéologie qui allait de pair avec le modèle capitaliste de "l'homme est le seul soutien de famille". Ce modèle dissimulait l'oppression des femmes tout en mettant en avant la nécessité pour celles-ci de faire plus de sacrifices dans l'intérêt de sauver une économie croulante. En attendant, le chômage des hommes était présenté comme un problème social central. C'est ainsi que le rôle des femmes était limité à "réconforter" l'homme souffrant de la famille, alors que les femmes souffrantes étaient ignorées qu'elles soient salariées ou non. Les principaux médias Coréens et l'élite dirigeante conservatrice ont négligé la gravité de la souffrance des femmes du aux abus sexuels en raison de ce que la femme doit avoir de la persévérance. Au contraire ils ont dénoncé ces femmes désespérées qui ont quitté le foyer après avoir perdu toute espérance, comme destructrices des valeurs familiales. Les femmes qui ont remplacé leurs maris comme soutien de famille ont fini dans l'industrie du sexe, après avoir été rejetée de tous les autres types de travail, mais suite à cela elles sont stigmatisées comme moralement corrompues. La gravité du chômage chez les jeunes garçons apparaissait dans la presse quotidiennement, alors que les étudiantes femmes ne sont pas seulement ignorées mais sont totalement tenues à l'écart du marché du travail. Beaucoup de sociologues et d'économistes conservateurs suggèrent que le mariage doit être favorisé par le gouvernement pour les femmes afin de leur interdire l'entrée sur le marché du travail - et ainsi baisser le taux officiel du chômage. Les médias soulignent plus que jamais les fantasmes du mariage et le "business du mariage" est en train de jouir actuellement de sa "Belle Epoque" (NDT: en français dans le texte).



attac

Une critique des politiques de Kim Dae-Jung à propos des Femmes

Le gouvernement de Kim Dae-Jung a été dépeint comme démocratique et pro-féministe dans et hors de la Corée. Il y avait de grands espoirs en ce président qui avait un long passé de luttes pour la démocratie, et dès le début beaucoup d'organisations civiles et de féministes avaient décidé de lui donner son soutien "critique". Quoi qu'il en soit, sa promesse d'établir un ministère spécifique de la question de la femme a été remplacée par le Comité Spéciale des Affaires des Femmes sans aucun pouvoir législatif, à la grande déception des groupes de femmes. Alors que le terme de son mandat présidentiel est en train d'arriver à sa fin, il vient de lancer un Ministère de l'égalité des sexes au début de cette année, avec comme Ministre une figure éminente d'une des plus importantes ONG de femmes. Toutefois, les politiques que ce Ministère est en train d'adopter ne sont pas celles qui vont vraiment bénéficier majoritairement aux femmes qui souffrent dans la classe populaire.

Ceci c'est manifesté récemment dans les réformes qui ont été apportées aux clauses concernant la maternité de la Loi Cadre du Travail en juin. Le Ministère a annoncé qu'il allait augmenter les centres d'accueil des enfants afin de réduire les charges qui pèsent sur les femmes salariées. Avec le soutien des plus importantes ONG de femmes [3], le Ministère a proposé de revoir les clauses relatives à la maternité dans la Loi cadre du Travail et celles-ci ont été changées pour la première fois depuis 1953. Il y eut essentiellement deux améliorations majeures - les congés de maternité sont passés de 60 à 90 jours, et l'interdiction de l'emploi des femmes à des postes de travail risqué a été élargie. Ceci peut paraître un grand bon en avant, mais dans la réalité, ces législations ont été obtenues en contrepartie d'une plus grande flexibilité du travail des femmes. En échange de l'augmentation du congé de maternité, le Ministère a concédé l'abolition de clauses limitant les heures supplémentaires et le travail de nuit, ainsi que celles concernant les indemnités des congés familiaux et des congés de menstruation.

Dans une situation où 70 % (peut-être plus) des femmes salariées ont un emploi précaire, combien de femmes salariées vont bénéficier de cette réforme? La majorité de la classe ouvrière féminine est en dehors des limites de la loi. Le Ministère et les ONG de femmes prétendent

qu'ils vont lutter pour l'application des lois aux travailleurs précaires, mais sans une mise en cause des caractéristiques néolibérales qui sont derrière cette législation, il n'y a réellement aucune chance que ceci puisse être mis en place. Beaucoup de femmes activistes se sont battus durement pour ces législations dans la dernière décennie et elles se congratulent elles-mêmes d'avoir finalement atteint leur objectif, mais dans le même temps une vaste majorité de femmes salariées sont tombées dans le fossé du travail informel et les demandes de la majorité ont été négligées au profit des exigences de quelques-unes. Les capitalistes ont appris à "sacrifier" quelques réglementations dans l'intérêt d'obtenir encore plus de flexibilité. En dépit de l'argument que ces réformes vont ouvrir de nouvelles possibilités pour les femmes, l'absence d'interrogation sur l'essence du gouvernement de Kim et de son soutien au néo-libéralisme, les réformes qui ont été récemment faites vont seulement accélérer la flexibilité du travail des femmes ouvrières et ceci en sus de la détérioration accrue des conditions de travail des femmes en situation précaires. Le Ministère et les ONG n'ont pas réalisé que ces législations, parmi d'autres qui ont été faites lors de ces dernières années sont toutes conformes au néo-libéralisme [4].

Le Ministère de l'Egalité des Sexes n'existe que depuis seulement un an et les bénéfices en émanant concernent la classe moyenne, c'est à dire une minorité de femmes salariées qui ont suffisamment de chance pour avoir dans un travail régulier. Les élections présidentielles auront lieu l'année prochaine. En dépit du fait que le Ministère s'en tient à une politique néolibérale et qu'il tente de dérouter les ouvriers à propos de l'essence de sa politique, il fait sens au milieu de la scène politique patriarcale de la Corée - un sens qui disparaîtra peut-être avec l'arrivée au pouvoir d'un des grands partis politique de droite - en incluant le puissant Parti Démocratique du Nouveau Millénaire de Kim Dae-Jung, qui reçoit encore de nombreux soutiens des ONG. Ceci conduit tout bonnement à une absence encore plus grande d'espoir pour la politique salariale de l'Etat.

Lutter et Organiser

Le Néolibéralisme n'a pas frappé la Corée soudainement en 1997, mais il est un développement historique du capitalisme qui a graduellement pris forme durant les dernières décennies. Ce sont les femmes ouvrières qui ont les premières subies les effets de la globalisation et de fait les premières à y résister. Ce sont les



attac

femmes ouvrières de Corée qui ont lutté comme militante durant les années 70 et au début des années 80 pour une union démocratique et pour les droits des ouvriers. Les femmes ouvrières ont posé les bases des mouvements modernes de travailleurs, bien que ce fait ait tendance à être souvent oublié. A la fin des années 80, l'économie Coréenne s'est reconstruite en privilégiant l'industrie lourde pour l'exportation, où les ouvriers étaient majoritairement des hommes, laissant de côté les femmes ouvrières.

L'assaut de la globalisation néo-libéraliste et l'appauvrissement qui l'accompagna, était aussi ressenti en premier par les femmes ouvrières. Juste après la crise économique, le mouvement des femmes ouvrières réalisa un grand pas en avant lorsque les premiers syndicats indépendants de femmes ont été formés [5]. Ces syndicats sont nés de la nécessité de répondre aux problèmes spécifiques des femmes ouvrières qui ne pouvaient pas être adéquatement négocié dans un syndicat général - organiser les travailleurs informels, le chômage, les femmes de ménage et ces femmes qui travaillaient dans des petites entreprises où il n'y avait pas de syndicat. Le pourcentage des femmes syndiquées reste de 5%, en raison du fait que les syndicats généraux n'accueillent pas les travailleurs qui ne sont pas des ouvriers réguliers. C'est seulement en 1997, lorsque le FMI a renforcé les mesures d'austérité et les programmes d'ajustements structurels qui concernaient aussi les ouvriers masculins, que les mouvements populaires en Corée ont totalement réalisé la nature destructive du néo-libéralisme. A partir de ce moment, la flexibilité du travail est devenue la principale cause des grèves de la classe ouvrière. Les projecteurs étaient enfin tournés vers le fait que le néo-libéralisme attaquait les femmes ouvrières, mais malheureusement les longues revendications et grèves des femmes ouvrières ont été mise de côté, puisque les grèves contre "le travail informel" sont une fois de plus organisées selon un modèle masculin.

L'établissement de ces syndicats est très significatif dans l'histoire du mouvement des travailleurs Coréens et aussi dans le mouvement des femmes. Alors que les stratégies des capitalistes changent, l'organisation de la classe ouvrière doit elle aussi changée pour résister efficacement. L'essence du néo-libéralisme et son penchant sexiste ne peuvent pas être combattu par des méthodes d'organisation centrée sur les hommes, ouvriers réguliers des grandes entreprises.

Quoi qu'il en soit, ces syndicats de femmes récemment formés ont encore beaucoup de progrès à faire et de nombreux obstacles à surmonter dans leurs luttes contre le capital national et international. Les syndicats doivent mettre en question le rôle de la globalisation néo-libérale et ses stratégies d'incorporation de mesures de flexibilité dans le marché du travail, pour comprendre mieux la situation des femmes ouvrières et organiser des grèves encore plus radicales qui vont au cœur du problème. Dans le même temps, le mouvement ouvrier coréen doit passer par des changements structurels pour accueillir le nombre sans cesse croissant des travailleurs précaires et doit aussi faire plus d'effort pour dépasser les valeurs patriarcales qui restent celles qui prévalent dans les mouvements populaires. Beaucoup de femmes activistes et syndicalistes ont commencé à apporter des réponses à la discrimination sexuelle et à la violence sexuelle au sein du mouvement populaire, ce qui a été jusqu'à maintenant dissimulé. Au fil des années, beaucoup de femmes activistes ferventes et militantes ont dû abandonner le mouvement en raison de la discrimination et de la violence. Cela a toujours été considéré comme la faute des femmes, comme une victimisation des femmes qui étaient obligées de "pardoner" pour la "grande cause". Beaucoup de femmes activistes, ouvrières et syndicalistes se sont unies pour exiger du mouvement qu'il affronte la question de la hiérarchie, de la discrimination et de la violence.

Vers l'Organisation de la Résistance Globale des Femmes

Comme nous avons vu, la globalisation néo-libérale affecte toutes les sphères de la société, afin d'atteindre la flexibilité du marché du travail au profit du capital international. Dans le cas de la Corée, ce processus de renforcement des ajustements structurels et de la flexibilité a dévasté la vie des gens et en particulier celle des femmes. L'industrialisation capitaliste a favorisé l'émergence du prolétariat féminin, et la globalisation néo-libéraliste a féminisé encore plus le prolétariat et dans le même temps a appauvri le prolétariat à la limite de l'esclavage.

Il ne s'agit pas là seulement de dire que les femmes sont "plus" touchées - nous devons être vigilants aux mécanismes du néolibéralisme qui opèrent selon un mode sexiste. En effet, la globalisation néo-libérale elle-même se repaît de la discrimination sexuelle et fait effectivement usage des valeurs patriarcales traditionnelles pour exploiter encore plus les femmes.



attac

L'idéologie patriarcale agit pour écraser toute tentative des femmes de faire de la politique et de former une résistance.

Quoi qu'il en soit, l'essence du néo-libéralisme commence à être peu à peu découverte et les femmes en retour ont commencé à se battre. La féminisation du travail et la féminisation de la pauvreté signifient une exploitation accrue des femmes, mais précisément à cause de ceci, cela fournit la possibilité d'une organisation et d'une résistance, nationale et internationale. Les femmes doivent maintenant prendre en main l'unification du peuple dans la lutte contre la globalisation néo-libérale. Au lieu d'être incorporée dans un mouvement déjà fait d'hommes ou de l'élite des femmes de la classe moyenne, au lieu de prétendre que le problème de la discrimination sexuelle est résolu, les femmes ouvrières, les fermiers, les peuples indigènes, les immigrés et les autres peuples de la classe ouvrière du Tiers Monde doivent former une grande chaîne de solidarité. Nous devons analyser la globalisation depuis le point de vue de la femme et mettre en œuvre des stratégies qui s'adaptent aux nécessités particulières des femmes, proposer des alternatives qui incluent la femme comme un sujet à part entière, se conformant aux principes de l'internationalisme, et s'unir à d'autres groupes opprimés dans la résistance et la lutte contre le néo-libéralisme - et aller au-delà dans la création d'un monde basé sur l'égalité.

[1] Ceci est seulement une idéologie, puisqu'en dépit du fait que l'Etat soutient cette idée, dans la réalité beaucoup d'hommes ont perdu leur travail durant la crise économique et beaucoup de femmes sont maintenant les seules productrices de revenus dans leurs foyers.

[2] La chose intéressante est que les institutions des caisses du gouvernement ont analysé les mêmes statistiques et sont arrivés à un pourcentage de 27-28%.

[3] Ceci fait référence à l'Union des Associations de Femmes Coréenne, une organisation qui recouvre les ONG de femmes. Elles s'identifient elles-mêmes comme "progressiste" mais après l'arrivée au pouvoir de Kim Dae-Jung, elles ont participées de manière enthousiaste à sa politique et sont plus que jamais orientées vers les classes moyennes.

[4] En Corée, de grandes séries de réformes avaient été apportées à la Loi Cadre du Travail après la crise économique, plus qu'aucune autre fois dans l'histoire Coréenne. L'adoption illégitime par des membres du parti dirigeant du projet de loi permettant les licenciements et l'introduction du changement de système de

temps de travail en décembre 1997 fut le premier de la série qui préfigurait les attaques massives néo-libérales sur le travail. L'adoption était si humiliante que les travailleurs Coréens en sont arrivés à une grève massive et générale et des luttes militantes tout au long de l'hiver. Maintenant les capitalistes sont prêts à jeter quelques carottes pour pouvoir consolider leurs intérêts, ainsi il y eut les clauses concernant la maternité, et sous peu une autre réforme va échanger une réduction du temps de travail contre une dégradation des conditions de travail. [5] Trois syndicats furent formés sensiblement à la même époque: le syndicat des Femmes Coréennes (Korean Women's Trade Union), le Syndicat des Femmes de Séoul (Seoul Women's Trade Union) et le Syndicat Régional des Femmes de Séoul (Seoul Regional Women's Trade Union).

Joo-yeon Jeong, Seung-Min Choi
Policy & Information Center for International Solidarity (PICIS)
Traduction: Yann Le Borgne, traducteur
bénévole cooditrad@attac.org

Labellisation et normalisation sociales

Par Michel CAPRON

Labellisation et normalisation sociales sont deux questions bien distinctes, mais qui apparaissent néanmoins liées dans la mesure où les propositions actuelles de labellisation visent précisément à une régulation permettant d'éviter une normalisation trop contraignante. L'éclairage de ces deux notions passe en particulier par l'examen des propositions en présence et des organismes qui les soutiennent.

1. Les problèmes de la labellisation sociale

Un label social est destiné à communiquer des informations sur les conditions sociales de la fabrication d'un produit ou d'une prestation de service. L'idée de promouvoir des labels sociaux attribués à des produits ayant été élaborés dans des conditions respectueuses des droits humains et sociaux n'est évidemment pas une nouveauté puisqu'elle fut imaginée à la fin du XIX^e siècle par des syndicats américains. Elle a repris de l'actualité à partir du constat selon lequel les consommateurs accordaient une importance croissante aux engagements sociaux d'une entreprise et elle fut remise en pratique dans les milieux du commerce équitable (Max Havelaar). Elle apparaît aujourd'hui comme susceptible de garantir le respect de critères sociaux (ou d'autres, tels les critères écologiques).



attac

L'idée est soutenue par un large éventail de forces qui y voient une réponse aux défis de la mondialisation et un substitut possible (comme la certification sociale) à une réglementation imposant des clauses sociales dans les accords commerciaux internationaux. En effet, la perspective de la labellisation sociale concerne aujourd'hui essentiellement des produits d'importation dans les pays développés en provenance de pays en développement. C'est une idée libérale qui découle des principes du " free and fair trade " ; elle vise à substituer à la menace d'une régulation inter-étatique une démarche volontaire par le marché, mise en œuvre par les producteurs eux-mêmes qui en définissent et en maîtrisent tous les aspects, de manière à permettre aux avantages comparatifs de jouer.

L'évaluation de la portée des labels est encore difficile, étant donné leurs manques de transparence méthodologique, de solidité normative et de vérification indépendante.

Venant de la société civile (alors que l'initiative de la certification provient des milieux économiques) la formule a l'avantage d'être une incitation plutôt qu'une sanction et de provoquer une coopération entre les fabricants et les importateurs, ce qui devrait en principe en accroître l'efficacité. L'échec de l'éco-label a cependant rendu prudents les éventuels acteurs d'un tel processus. Le BIT qui s'était lancé en 1998 y a renoncé à cause de la pression des employeurs et de certains gouvernements du Sud : les inconvénients risquaient de prendre le pas sur les avantages.

Le problème, comme pour tous les systèmes d'étiquetage, est que les critères d'attribution soient correctement définis et contrôlés et que tous les composants/éléments d'un produit satisfassent à ces critères ; or on est bien loin du compte car aucun cabinet ne prendrait aujourd'hui le risque de délivrer un label attestant que le respect des droits est permanent tout le long des filières de sous-traitance et aux différents stades de production, de transport et de commercialisation d'un produit.

Le foisonnement de labels souvent auto-déclarés nuit à leur efficacité et introduit une source de confusion. Les efforts d'une organisation comme Fairtrade Labelling Organizations International (FLOI) consistent à coordonner les initiatives de commerce équitable et à introduire un label international unique. Le gouvernement belge,

favorable à leur promotion, a pour projet d'encadrer les labels de manière à les rendre plus lisibles et plus crédibles. Profitant de sa présence à la présidence de l'Union européenne, il a cherché à populariser cette idée auprès des autres membres de l'Union.

Outre les aspects méthodologiques de mise en œuvre, les critiques sur le fond portent essentiellement sur trois points :

- l'impact potentiel est limité (et le restera probablement), les initiatives étant circonscrites à des niches spécifiques du marché de détail ;
- si la labellisation atteint son but, elle devient un objet de marketing : le produit satisfait une clientèle aisée qui se donne ainsi bonne conscience ;
- la labellisation permet aux gouvernements (et aux organisations internationales) de rejeter le problème de la normalisation sociale internationale sur les ONG et les organisations de consommateurs et conduit, de fait, à la privatisation d'un bien public (l'identification de la qualité morale incorporée dans un bien de consommation).

Pour certains qui s'interrogent encore sur l'intérêt de la démarche, celle-ci ne peut pas, de toutes façons, être imposée par les pays développés. Elle suppose une participation des acteurs du Sud, doit procéder d'une volonté réciproque (définition des critères, des mesures d'accompagnement, des voies d'amélioration) et ne peut prendre tout son sens que dans une articulation avec des politiques de développement.

Le collectif " Ethique sur l'étiquette " qui regroupe plusieurs dizaines d'ONG françaises définit ainsi trois conditions constituant autant d'objectifs à atteindre :

- obligation pour les firmes multinationales européennes de négocier un accord cadre ou un code de conduite avec les organisations syndicales en ce qui concerne leurs activités à l'étranger ;
- étude d'une réglementation des modalités de contrôle des engagements intégrant l'intervention de représentants des salariés ;
- définition à l'échelon national des modalités de délivrance de labels sociaux associant pouvoirs publics, organisations syndicales, ONG et entreprises.

2. Les enjeux d'une normalisation sociale internationale

Depuis que les débats sur la responsabilité sociale des entreprises se sont accélérés au



attac

cours des deux dernières années, une véritable course de vitesse s'est instaurée concernant la définition de normes sociales internationales entre les milieux économiques privés (entreprises et cabinets de conseils) et les instances gouvernementales et inter-étatiques, avec un net avantage aux premiers, avec la promotion des référentiels d'origine anglo-saxonne, SA 8000 et GRI qui font l'objet d'un lobbying constant et opiniâtre de la part de leurs concepteurs.

L'OCDE avec ses " Principes directeurs à l'intention des firmes multinationales " qui sont " des recommandations que les gouvernements adressent conjointement aux entreprises multinationales " et l'OIT avec sa " Déclaration tripartite concernant les entreprises et la politique sociale ", semblent se livrer à une partie de ping-pong à travers les versions révisées respectives de leurs textes, tout en restant spectateurs des innovations en cours.

D'autres organismes internationaux et nationaux de normalisation veulent maintenant tenter de combler leur retard. L'ISO, par l'intermédiaire de son Comité pour la politique en matière de consommation effectue une étude de faisabilité de normes relatives à la responsabilité sociale des entreprises avec création d'un forum électronique ; les premiers résultats ne seront connus que vers la mi-2002.

En France, le Comité d'orientation et de programmation de l'AFNOR a décidé en juin 2001 d'engager des travaux pour l'établissement d'une nouvelle norme (ou d'une série de normes) en matière " d'éthique sociale ". Quatre directions ont été identifiées pour ces travaux :

- les modalités d'étiquetage informatif des produits,
- les informations de reporting en matière d'éthique sociale,
- les outils de management de la responsabilité sociale de l'entreprise,
- la conduite d'un audit social.

L'AFNOR reconnaît la difficulté de normaliser la dimension sociale en Europe étant donné les échelles de valeurs très variées et ne cherche pas à s'engager sur le fond du problème éthique, laissant le soin aux entreprises et à leurs parties prenantes d'avancer ensemble sur ces terrains. La normalisation envisagée concernerait donc seulement les aspects de communication, de contrôle de la communication et de processus. Il s'agit donc d'un type de normalisation proche de celui

existant déjà dans les domaines de la qualité et de l'environnement.

En Italie, l'Université libre de Carlo Cattaneo de Castellanza a mis en place un projet dit Q-RES (" Qualità della Responsabilità Etico-sociale ") destiné à produire une norme pour les entreprises sur la responsabilité éthique et sociale, en envisageant de construire un cadre général pour la définir. Financé par KPMG et PWC (deux des plus grands cabinets d'audit et de conseil internationaux), ce projet est lié à celui de SIGMA en Grande-Bretagne qui est en train d'élaborer des normes de développement durable pour l'industrie britannique.

Ces démarches semblent arriver assez tardivement et on pourrait assister à un processus comparable à celui qui a prévalu pour la normalisation comptable internationale où un organisme professionnel international (l'IASC, International Accounting Standards Committee) , avec très peu de crédit et de légitimité à l'origine, s'est progressivement imposé sur la scène mondiale, à tel point qu'il est devenu, en quelques années, non seulement la référence incontournable, mais que ses propres normes tendent à supplanter les normes nationales.

La normalisation sociale internationale, dans ses différentes dimensions, se heurtera cependant à des obstacles beaucoup plus complexes : celui qui n'est pas le moindre étant la trop grande impatience des Anglo-saxons à vouloir imposer leur conception des relations sociales du travail. La question si sensible du travail des enfants, par exemple, peut faire l'objet d'un autre traitement que le strict respect formel de la convention n° 138 de l'OIT, comme le fait justement remarquer le Livre vert de la Commission européenne sur la responsabilité sociale des entreprises.

La question de la normalisation sociale internationale est donc un problème difficile et délicat qui requiert toute notre attention, mais qui nécessite un large débat ne pouvant se réduire à l'opposition entre des formules simplistes.

Michel CAPRON. Professeur des Universités / AITEC

Chômage et bénéfices des entreprises

Par Xavier Caño Tamayo

C'est durant les premiers jours de novembre qu'a eu lieu le premier Forum Mondial de



attac

L'Emploi. Dans ce cadre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a annoncé qu'à la fin de 2002, 24 millions d'emplois auront disparu en incluant ceux qui ont été éliminés jusqu'à maintenant. L'agence de l'ONU attribue l'augmentation de la destruction des emplois à l'aggravation de la crise économique causée par les attentats terroristes aux États Unis. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a de plus lancé l'avertissement que ceci coûtera cher aux pays du Sud et que des millions de personnes seront plus vulnérables à la pauvreté.

L'augmentation remarquable du chômage est présentée d'une façon qui donne l'impression qu'une espèce de malédiction mythologique ou de châtement biblique s'abat sur nous comme si le sous-emploi était irrémédiable et que ce qui donne lieu à la destruction des emplois ne provenait pas de causes concrètes et de raisons connues jusqu'aux noms et prénoms. Et évidemment, devant un châtement biblique, il semble bien qu'il ne reste que la supplique et la prière pour que les choses n'aillent pas plus mal. Cependant il existe des issues. Et la première, indispensable, consiste par-dessus tout à nommer les choses par leur nom.

Les médias ont annoncé que la menace de récession des derniers mois occasionne des pertes aux compagnies et que ces pertes sont la cause de la mise au chômage du personnel. Ce qu'on ne dit pas, c'est que, par une corruption du langage quotidienne et perverse, on prend pour acquis d'appeler pertes ce qui est, en réalité, une réduction de bénéfices. Oui, il y a beaucoup d'entreprises qui ont réduit leurs attentes de bénéfice, mais il y en a beaucoup d'autres qui continuent à être bien à flot. Une revue des pages économiques des périodiques européens durant les derniers jours d'octobre et les premiers de novembre, lance comme un arrêté l'annonce de la suppression de milliers d'emplois devant la perspective de diminution de bénéfices dans des compagnies telles que Alcatel, Deutsche Bank ou Mathshita, par exemple, en même temps qu'elle indique la croissance des mises à pied en Allemagne et au Japon ; ces mêmes pages reconnaissent que les bénéfices de diverses grandes compagnies augmentent (de l'ordre de 20% à 60%) et aussi que d'autres compagnies, groupes nationaux ou multinationaux gagneront cette année quelques 100 millions de dollars. La presse économique annonce en plus que les compagnies européennes de l'Internet ont perdu dans la dernière année quelque 73% de leur valeur boursière.

Mais il faudrait écrire un autre article au sujet des tremblements de terre de l'Internet puisque les mouvements économiques autour des nouvelles technologies ont constitué un des cas les plus clairs de l'économie de la fumée, spéculation pure et dure, des dernières années. Rappelez-vous que Alan Greenspan lui-même, le directeur de la Réserve fédérale des Etats Unis, a mis en garde, à différentes reprises, contre le danger d'éclatement de la bulle des opérations financières et boursières de l'Internet.

En tous cas, la destruction d'emplois s'explique en bonne mesure par l'énorme voracité pour les bénéfices de cette période historique de capitalisme néolibéral. Démagogie ? Au cours des dernières années, à l'exclusion d'à peu près les derniers 18 mois, la croissance économique des pays riches a été incessante et un des standards de la nouvelle et glorieuse époque de l'hégémonie néolibérale pendant la deuxième moitié des années 90 a été la concentration et la fusion de compagnies. Les grandes fusions, signe des temps nouveaux de croissance économique incessante, se sont soldées par de grandes plus-values et de brutales et massives mises à pied au moment où les directeurs et les actionnaires empochaient de bonnes primes et des récompenses pour eux-mêmes. Dans le cas de la fusion dont résulte la macro banque d'investissement Goldman Sachs des Etats Unis, les bénéfices ont augmenté en un an de 931 millions à 1900 millions de dollars, ce qui n'a pas empêché la nouvelle compagnie de réduire ses effectifs de 20%, au moment où chacun des 175 associés du groupe empochait un montant de 200 000 dollars de prime en plus des bénéfices annuels. Des situations similaires ont eu lieu à la création de Novartis (fusion des laboratoires Sandoz et Ciba-Geigy), à l'absorption de McDonnell Douglas par Boeing, à la fusion de Renault et Nissan et plusieurs autres. Dans tous ces cas le bénéfice économique fut énorme et le nombre de mises à pied fut, lui aussi, très grand. De tout ceci on peut conclure que les mises à pied ne se produisent pas tellement en fonction de la bonne ou mauvaise marche d'une entreprise mais plutôt en fonction de l'appétit pour les bénéfices démesurés de la part de ceux qui dirigent les entreprises ou qui y ont de l'influence.

Quand on arrêtera de considérer le bénéfice économique démesuré comme un droit divin inaliénable et que le très libre mouvement global de capitaux sera régulé de quelque façon, la tendance à la destruction des emplois commencera à céder. Comme l'a fait le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, il faudra aussi



attac

réclamer du Fond Monétaire International qu'il démontre le même niveau d'exigences en matière de conditions de travail et de plein emploi qu'en matière de normes internationales de politiques économiques et financières; qu'au lieu de serrer les écrous avec des recettes

néolibérales aux pays qui ont des difficultés, il en revienne à sa mission originale d'assurer une croissance globale soutenue et, grâce à celle-ci, le plein emploi.

Xavier Caño Tamayo, journaliste.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisissez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 11: FRANCE: BAR LE DUC – PERNES LES FONTAINES – GAP – ANTIBES – EMBRUN – CHALONS EN CHAMPAGNE – FOIX – PARIS 14 – POITIERS – RENNES – SOPHIA ANTIPOLIS – UZES - VANVES / ITALIA: BOLOGNA / NORGE : LARVIK / SVERIGE : PALMECENTER – OREBRO

Mercredi 12 : BELGIQUE BELGIE : BRUXELLES / ESPANA : MADRID / FRANCE: PARIS 11 – NANTES – TOULOUSE – AIX EN PROVENCE – RENNES – POITIERS / SVERIGE : GOTEBORG - VARBERG

Jeudi 13 : AUSTRIA : GRAZ / BELGIQUE BELGIE : BRUXELLES / DANMARK : VETSTERBRO / ESPANA : MADRID / FRANCE: LA FERTE SOUS JOUARRE – NIMES – SAINT PIERRE D'OLERON – IEP BORDEAUX – LILLE – LAVAL – ANNECY – CHARTRES / NORGE : BOLER OSTENSJO

Vendredi 14 : BELGIQUE BELGIE : BRUXELLES